

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL

Séance du lundi 7 juin 2021

Délibération n° 202106-02

NOTE DELEGATIONS DE SIGNATURE DE L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Préambule

Vu le décret n°2010-1035 du 1^{er} septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains publics de l'Etat.

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 portant approbation des statuts de la ComUE Normandie Université.

Vu de l'arrêté n°2020-02 du 18 janvier 2020 portant nomination d'Innocent MUTABAZI en qualité d'administrateur provisoire de la communauté d'universités et établissements Normandie Université.

Conformément aux dispositions de l'article 1.1. du Règlement intérieur approuvé par le Conseil d'Administration en date du 17 décembre 2018, les délégations de signature de l'administrateur provisoire de Normandie Université présentées ci-dessous sont soumises à l'approbation des administrateurs :

Délégation de signature à caractère administratif, notamment les décisions à caractère réglementaire ou individuel et tous les actes relatifs à l'exercice des attributions d'ordonnateur principal, à l'exception des diplômes et accords stratégiques.	
Laurence TROTIN	Directrice Générale des Services de Normandie Université
Délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement du responsable hiérarchique dans la limite de ses attributions et compétences, notamment toutes dépenses et recettes jusqu'au montant maximal de 7.000 euros HT, à l'exception des conventions, des contrats de travail et des marchés publics	
Sabrina FRAUDIN-BOURGEOIS	Responsable des affaires financières (en cas d'absence ou d'empêchement de Laurence TROTIN)
Délégation de signature dans la limite des activités de l'Ecole doctorale pour tout acte relatif au périmètre de responsabilité, à l'exception des dépenses, des recettes, des conventions, des contrats de travail et des marchés publics.	
Sandrine LASCAUX (ULHN)	Directrice-adjointe Ecole Doctorale Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage (HMPL)
Sébastien ADALID (URN)	Directeurs-adjoints Ecole Doctorale Droit Normandie (DN)
Fabien BOTTINI (ULHN)	

Les arrêtés de délégation nominatifs seront communiqués à la Rectrice, Chancelier des Universités, et publiés.



Le Conseil d'Administration approuve les délégations de signature de l'Administrateur provisoire de Normandie Université.

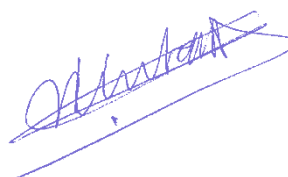
Résultats des votes

Nombre de votants : 36

Pour à l'unanimité : 36 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 7 juin 2021,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,



Innocent MUTABAZI

